



Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 27-04-2021

Suivant l'arrêté ministériel 2020-028

Municipalité de Cayamant

Séance extraordinaire de conseil du 27 avril 2021 à 15h00.

M. le président, Nicolas Malette, maire en présence des conseillers : Sylvie Paquette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon. Robert Gaudette étant présent par le biais du téléphone de façon interphone.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée

À huis clos.

Ouverture de la séance;

Nicolas Malette : nous sommes le 27 avril 2021, 15h00, séance extraordinaire, tous les conseillers sont présents en salle ou par téléphone. Je déclare la séance ouverte, séance extraordinaire avec les points :

- **Octroi de contrat – travaux chemin Multi-usages;**
- **Octroi de contrat – service ingénierie – Projet Redressement des Infrastructures routières locales RIRL;**
- **Octroi de contrat – concassage (sable tamisé-MG20-pierre concassée);**
- **Embauche – service de voirie; est retiré de l'ordre du jour;**
- **Embauche – service de pompier;**
- **Demande – subvention – Fête Nationale.**

Nicolas Malette : Octroi de contrat – chemin multi-usage

ATTENDU QUE des sommes étaient disponibles dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) géré par la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches par appel d'offres suivant toutes les exigences légales;

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu une subvention afin de faire la réfection de chemin multi-usage, soit le chemin du Mont Cayamant;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions ;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions sont les suivants :

Nom	2627-6360 Québec Inc.	9001-0216 Québec Inc /Carrière Clément Tremblay et Fils
Total	97 633.30\$	75 701.20\$

Nicolas Malette : donc le plus bas soumissionnaire est Carrière Clément Tremblay et Fils proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Paquette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : Octroi de contrat – service d'ingénierie – projet redressement des infrastructures routières locales (RIRL)

ATTENDU QUE le projet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) est en marche depuis déjà un certain temps;

ATTENDU QUE c'est au départ le service d'ingénierie de la Municipalité Régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau qui a débuté le projet;

ATTENDU QUE ledit service d'ingénierie est fermé temporairement depuis le 1^{er} mars 2021;

ATTENDU QUE nous devons poursuivre notre projet;

ATTENDU QUE nous avons encore besoin de service d'ingénierie pour le suivi des travaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches suivant l'article 936 du code municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions ;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions sont les suivants :

<u>Équipe Laurence</u>	<u>30 417.00\$</u>
<u>Groupe ABS</u>	<u>24 420.00\$</u>
<u>QDI</u>	<u>49 921.30\$</u>

Nicolas Malette : le plus bas soumissionnaire est Groupe ABS proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Gaudette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : Octroi de contrat – concassage MG-20 et sable tamisé AB-10

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches suivant l'article 936 du code municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 26 avril 2021 à 14h05;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions sont les suivants :

Nom	2627-6360 Québec Inc.	9001-0216 Québec Inc /Carrière Clément Tremblay et Fils
Total	61 920.00\$	63 500.00\$

Nicolas Malette : le plus bas soumissionnaire est 2627-6360 Québec Inc. proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Labelle, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : **Embauche d'un (1) nouveau pompier**

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de nouveaux pompiers;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie recommande l'embauche de Rock Charette;

ATTENDU QUE le nouveau membre a ses formations principales et est prêt à suivre les formations que la Municipalité lui offrira, tel que requis au schéma de couverture de risque en incendie;

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sonia Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : **Demandes de subvention – Fête nationale du Québec 2021 – Cayamant**

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant désire souligner la Fête nationale du Québec 2021 et ce, malgré la pandémie mondiale;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant a besoin d'aide financièrement afin d'offrir à sa population cette opportunité;

ATTENDU QUE ce projet contribue clairement à l'amélioration de la situation sociale en ce temps particulier;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à investir sa part concernant toute subvention acceptée pour ce beau projet;

ATTENDU QUE ce projet se veut, un rappel à la population que malgré les mesures de la santé publique, nous devons rester unis et forts créera un événement festif et rassembleur à Cayamant;

QUE ce le conseil autorise la présentation de demandes financières disponibles pour cette fête;

QUE la Municipalité de Cayamant s'engage à assumer sa part des coûts, le cas échéant;

QUE la direction générale soit autorisée à signer toute documentation en lien avec ce projet pour et au nom de la Municipalité de Cayamant.

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : l'ordre du jour étant épuisé, n'ayant pas de période de questions – dû à la Covid-19 la séance est close à 15h06.